



DES SCIAGES D'UNE GRANDE ORIGINE



LABEL DE QUALITÉ
BOIS DE LUNE :
*Pour être sûr que
ce que l'on achète
respecte les
cycles lunaires
et végétaux...*



LABEL RÉGIONAL
D'ORIGINE ET
DE QUALITÉ DU
JURA :
*Pour être sûr que
ce que l'on achète
provient du massif
du Jura...*



Cette entreprise
a fait certifier sa
chaîne de contrôle.
pefc-france.org

MARQUE
MONDIALE DE
CERTIFICATION
DE LA GESTION
FORESTIÈRE
DURABLE :
*Pour être sûr que
ce que l'on achète
ne détruit pas
la forêt...*



0380-CPD-4008

GARANTIE DE
CONFORMITÉ :
*Pour être sûr que
les sciages de struc-
ture répondent à la
réglementation
européenne ...*

JURASCIAGES
Route de Morveau
25390 ORCHAMPS-VENNES
tél. **+33 (0)3 81 43 54 98**
fax **+33 (0)3 81 43 59 93**
web **www.jurasciages.com**
mail **jurasciages@orange.fr**

Dirigeants
Y. & R. BERTIN
Responsable commercial
O. POUX.



JURASCIAGES est membre de l'association en charge d'élaborer
l'appellation d'origine des bois du Jura

Demandez-nous la lune !



Demandez-nous la lune !

Aujourd'hui, nos démarches tendent de plus en plus vers un développement durable*. Un « retour aux origines » nous permettrait d'agir avec et pour la nature, sans la perturber.

Autrefois, les professionnels de la filière, très proches de la nature, grâce à une observation constante, avaient remarqué que des bois coupés en « bonne lune » séchaient plus rapidement et étaient moins sensibles aux attaques fongiques. Des professionnels se fiant à la lune pour abattre leurs bois nous ont confié leur expérience.

* « qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland, 1987).

Parce que la qualité nous tient à cœur, nous veillons à vous fournir des bois provenant du Massif du Jura et coupés en « bonne lune ». Nos bois sont donc identifiés et suivis avec attention, traçabilité garantie.

QUELLE EST LA BONNE LUNE ?

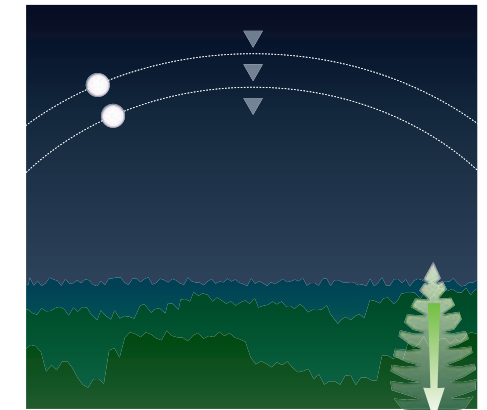
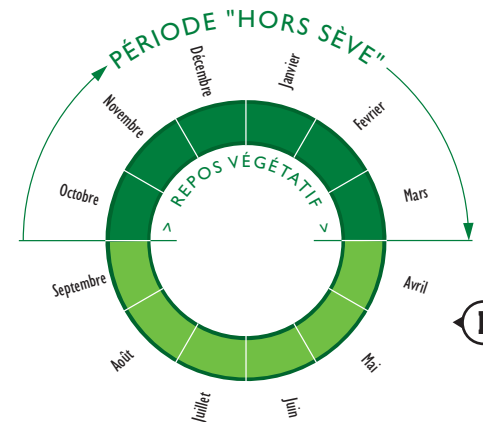
Tout d'abord, les arbres doivent être coupés « hors sève », en repos végétatif, d'octobre à mars. L'exploitation sur cette période permet un meilleur séchage naturel des bois ainsi que le respect des sols forestiers. ①

En période lunaire descendante, la sève (composée à 95% d'eau) descend dans les racines. Ainsi, il faut privilégier cette période pour l'abattage des bois afin que ces derniers soient les plus secs possibles. Cette vigilance garantit un séchage naturel plus rapide et, dans ce sens, des retraits moins importants. ②

De plus, l'abattage en lune décroissante (vieille lune) augmente la durabilité des bois (meilleure conservation). Ces bois sont plus

denses que les bois coupés en lune croissante (jeune lune) donc sont plus adéquats pour la construction. Par ailleurs, nous savons que la durabilité naturelle augmente avec la densité, donc les bois de lune décroissante sont plus résistants aux attaques et pourritures que les bois de lune croissante. ③

Ainsi, nos bois coupés en « bonne lune » ne sont pas traités par des produits chimiques. Grâce à un savoir-faire ancestral, nous pouvons donc fournir des produits plus écologiques, plus naturels.



② **LUNE DESCENDANTE :**
La lune apparaît plus bas à l'horizon d'un jour sur l'autre.
Les liquides internes aux végétaux descendent dans les racines :
+ la bille est naturellement plus sèche,
+ le bois se conservera naturellement mieux.

③ **LUNE DÉCROISSANTE (vieille lune) :**
Bois plus denses :
+ idéals pour la construction,
+ durables,
+ fin du traitement chimique.

